Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 022-212202139-20260917-02_15_09_2026-DE

COMMUNE DE PLOUËR SUR-RANCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2026

---

*L'an **deux mille vingt-six**, le **15 septembre** à **vingt heures**, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 9 septembre 2026, se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann GODET, Maire.*

***Présents** : M. GODET, M. ADAM, Mme DELANGHE , M. CORMIER, Mme BETTLER, M. JUHEL, Mme EZ-ZAFIR RICHARD, Mme SIMON-GRIMONT, M. FLAUX, M. MAUPOINT, Mme SAVARE, M. LEFRANC, Mme BORDEREAU, Mme BOVE, Mme RIPOCHE, Mme CAILLE, M. BOUGIS, M. LECHIEN, Mme AVELINE-BRIGNON, M. COLAS, M. de BODMAN et M. LETERRIER*

***Excusée** : Mme VILBOU*

***Pouvoir** : Mme VILBOU donne pouvoir à M. LETERRIER*

***Nombre de membres du conseil municipal présents ou représentés** : 23 sur 23*
Le quorum étant atteint – 22 membres du Conseil Municipal présents - celui-ci peut valablement délibérer.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DELANGHE est désignée à l'unanimité des membres présents, secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 23 juin 2026 est adopté à l'unanimité.

2. Finances – budget principal de la commune 2026: mouvements de crédits

Vu le budget principal de la Commune voté le 3 mars 2026,
Vu la réunion de la commission finances du 3 septembre 2026,

Il a été convenu d'opérer quelques mouvements de crédits en sections de fonctionnement du budget principal de la Commune.

Il a été proposé de procéder aux virements de crédits suivants afin de palier à une annulation de titres de la SAUR sur les années antérieures, concernant des remboursements pour 2 226.56 € et à une augmentation de 1 019 € relative au reversement des taxes foncières de la zone d'activités, à Dinan Agglomération.

Section de fonctionnement

Il a été proposé :

- D'augmenter les crédits de dépenses de fonctionnement au compte 673 « Titres annulés sur exercices antérieurs » chapitre 67 de la somme de 2 000€, (prévus au budget primitif 586€)

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 022-212202139-20260917-02_15_09_2026-DE

- D'augmenter les crédits de dépenses de fonctionnement au compte 739212 « Dotation de solidarité communale » chapitre 014 de la somme de 1 019 € (prévus au budget primitif 11 900€)
- De diminuer les crédits de dépenses de fonctionnement au compte 61228 « crédit-bail- autres services extérieurs » chapitre 011 de la somme de 2 000 €, (prévus au budget primitif 2 000€)
- De diminuer les crédits de dépenses de fonctionnement au compte 62268 « autres honoraires et conseils » chapitre 011 de la somme de 1 019 €, (prévus au budget primitif 5 000€)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ÉMET un avis sur les écritures budgétaires suivantes :**

- **augmenter les crédits de dépenses de fonctionnement au compte 673 « Titres annulés sur exercices antérieurs » chapitre 67 de la somme de 2 000€, (prévus au budget primitif 586€)**
- **augmenter les crédits de dépenses de fonctionnement au compte 739212 « Dotation de solidarité communale » chapitre 014 de la somme de 1 019 € (prévus au budget primitif 11 900€)**
- **diminuer les crédits de dépenses de fonctionnement au compte 61228 «crédit-bail- autres services extérieurs » chapitre 011 de la somme de 2 000 €, (prévus au budget primitif 2 000€)**
- **diminuer les crédits de dépenses de fonctionnement au compte 62268 « autres honoraires et conseils » chapitre 011 de la somme de 1 019 €, (prévus au budget primitif 5 000€)**

- **AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ces écritures budgétaires.**

Pour extrait conforme, le 15 septembre 2026

Le Maire,
Yann GODET

MAIRIE de PLOUER-SUR-RANCE (Côtes-d'Armor)

La secrétaire de séance,
Aurélie DELANGHE